

Rapport du Président

Commission permanente
du lundi 9 février 2026
N° CP-2026-1-6-2
N° applicatif 14296

6^{ème} Commission

Commission Patrimoine et rayonnement alsacien

Direction

Direction culture et patrimoine

CONCOURS D'ILLUSTRATIONS 2026 DANS LE CADRE DU FESTIVAL "CHATEAUX ET LEGENDES"

Résumé : La Collectivité européenne d'Alsace mène une politique de préservation, de valorisation et d'accompagnement du patrimoine des châteaux forts, porteurs de l'identité alsacienne et rhénane et de l'attractivité du territoire.

Ce rapport propose à la Commission permanente d'approuver le règlement du concours d'illustrations 2026, intitulé « Dessine-moi une créature de la Terre », dans le cadre du festival « Châteaux et Légendes ».

1. Un concours d'illustrations dans le cadre de « Châteaux rhénans », au cœur de la politique châteaux-forts de la collectivité

1.1. Rappel du contexte :

Porté par la Collectivité européenne d'Alsace de 2022 à 2025, le projet « *Châteaux rhénans – Burgen am Oberrhein : promotion et valorisation des châteaux forts du Rhin Supérieur* » a fédéré les initiatives scientifiques, culturelles, patrimoniales, touristiques et citoyennes pour promouvoir et valoriser les châteaux forts du Rhin Supérieur.

Ce projet de 16 actions transfrontalières a permis aux citoyens de part et d'autre du Rhin de se réapproprier l'histoire médiévale commune et de créer du lien autour de l'imaginaire des châteaux-forts rhénans.

Impulsé et porté par la Collectivité européenne d'Alsace, avec la coopération de partenaires d'Allemagne (Rhénanie-Palatinat et Bade-Wurtemberg), de Suisse et d'Alsace, il reposait sur quatre piliers complémentaires :

- **Rechercher** : identification du patrimoine et création d'un narratif commun (base de données des châteaux du Rhin Supérieur, fouilles archéologiques, colloques et collecte des mythes et légendes) ;
- **Animer** : festival « Châteaux et Légendes » sous la direction artistique de John Howe, concours, exposition itinérante, modélisation 3D ;
- **Promouvoir** : actions de communication et de valorisation touristiques (panneaux d'information, événements « vins et châteaux », supports de valorisation 3D, actions marketing) ;

- **Engager** : actions de soutien au renouvellement du bénévolat (réseau de châteaux et animations scolaires).

Le projet s'est pleinement inscrit dans les orientations pour la culture et le rayonnement de l'Alsace adoptées par le Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace par délibération n° CD-2022-1-6-2 du 21 février 2022.

1.2. Rappel du coût et des financements :

De 2023 à 2025 inclus, ce concours a bénéficié d'un cofinancement dans le cadre du programme Interreg Rhin Supérieur. Grâce à ce financement, ce concours est désormais inscrit dans la programmation culturelle liée à la valorisation des châteaux forts. L'édition 2026 vient ainsi consolider la coopération établie à l'échelle du Rhin Supérieur depuis les trois dernières années.

Pour 2026, le budget du concours a été évalué à environ 2 800 €, au même niveau que les années précédentes.

L'ensemble des dépenses est inscrit dans le budget de la politique châteaux forts et prévu sur le programme P258, opération P258O001.

2. Un concours pour favoriser l'appropriation des légendes autour des châteaux rhénans, auprès d'un large public

Dans le cadre du festival culturel « Châteaux & Légendes », la Collectivité européenne d'Alsace organise la 4^{ème} édition du concours d'illustrations, du 1^{er} mars au 2 mai 2026.

Le concours a pour objectifs de stimuler la créativité, de faire découvrir et de partager un patrimoine matériel et immatériel local, et de renforcer les liens à l'échelle transfrontalière autour des châteaux forts et des légendes du Rhin.

Comme chaque année, il met en avant les mythes et légendes des châteaux rhénans. L'édition 2023 était dédiée aux dragons, celle de 2024 aux géants (240 candidats étaient inscrits), en 2025 le thème portait sur les Nixes, nymphes, ondines et autres créatures surnaturelles des eaux de la mythologie du Rhin.

L'édition 2026 est consacrée aux autres créatures de la Terre. Il s'agit toujours des êtres mythologiques présents dans *l'heroïc fantasy*. Pour éviter tout quiproquo, le titre du concours est légèrement adapté pour devenir : « Dessine-moi une Créature de la Terre ».

Le concours est porté et mis en œuvre par la Collectivité européenne d'Alsace, en partenariat avec des partenaires transfrontaliers suisses et allemands.

Le règlement détaillé du concours (en français et en allemand) est joint en annexe 1 au présent rapport et précise notamment les catégories de candidats :

- 4 catégories œuvres individuelles (les 5 premiers gagnants par catégorie) :
 - La catégorie des 6-10 ans : novice
 - La catégorie des 11-15 ans : apprenti
 - La catégorie des 16 ans et plus : maître
 - La catégorie « public relevant du champ médico-social : tisseur d'humanité ».
- 2 catégories œuvre collective (le premier gagnant par catégorie) :
 - La catégorie « groupe » : guilde
 - La catégorie « public relevant du champ médico-social : tisseur d'humanité ».

Le jury sélectionnera les 5 meilleures illustrations pour les catégories individuelles et 1 illustration par catégorie collective.

Il pourra également attribuer un prix « coup de cœur » qui n'est pas compris dans les illustrations gagnantes des catégories individuelles.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'approuver le règlement du concours d'illustrations 2026, intitulé « *Dessine-moi une Créature de la Terre* », dans le cadre du festival « Châteaux et Légendes », joint en annexe 1 au présent rapport ;
- De préciser que le montant prévisionnel des frais du concours qui seront supportés par la Collectivité européenne d'Alsace représente un montant total de dépenses de 2800 €.

Les crédits seront prélevés sur les imputations budgétaires suivantes :

Types de prestation	Programme	Opération	Enveloppes	Tranches	Nature comptable	Montant
Interprétariat	P258	O001	P258E02	P258O001T26DFP1	(1348) 011-62268-311	1200 €
Restauration	P258	O001	P258E02	P258O001T26DFP2	(1323) 011-6234-311	1600 €
TOTAL						2800 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.